

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 5 septembre 2023 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, le 21 août 2023 à 20 h 00 heures et à laquelle sont présents :

Siège #1 - Yves Arcouette  
Siège #3 - Raymond Bisailon  
Siège #4 - Annie Gagnon  
Siège #5 - Bruno Lavallée  
Siège #6 - Pierrette Lajoie

Est/sont absent(s) à cette séance :  
Siège #2 - Johanne Joannette

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Jessica Bédard, greffière adjointe, assistent également à cette assemblée.

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2023-08-298**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 août 2023, avec la modification suivante :

**AJOUTER : 5.3 Résolution pour autoriser l'achat de bancs de parc.**

**5.4 Résolution pour autoriser l'achat d'un compresseur pour l'aréna.**

**11.2 Résolution pour autoriser l'embauche d'une brigadière scolaire.**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2023.**

**4 - CORRESPONDANCE**

**4.1** - Demande de commandite à la première édition du tournoi annuel de pickleball.

**4.2** - Demande de madame Alexandra Yerly - Fondation Terry Fox.

## **5 - CONSEIL**

**5.1** - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.

**5.2** - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif no.2 - Remplacement des vannes d'entrée au poste de pompage d'eau brute.

**5.3** - Résolution pour autoriser l'achat de bancs de parc.

**5.4** - Résolution pour autoriser l'achat d'un compresseur pour l'aréna.

## **6 - RAPPORTS MENSUELS**

**6.1** - Dépôt du rapport du service incendie.

## **7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX**

## **8 - DIRECTION GÉNÉRALE**

**8.1** - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL). - Volet redressement. - PROJET: Réhabilitation des routes McDonald et Tétreault.

## **9 - TRÉSORERIE**

## **10 - GREFFE MUNICIPAL**

## **11 - RESSOURCES HUMAINES**

**11.1** - Résolution pour autoriser l'embauche d'entraîneurs récréatifs et compétitifs pour le club de gymnastique Le Phoenix.

**11.2** - Résolution pour autoriser l'embauche d'une brigadière scolaire

## **12 - COUR MUNICIPALE**

## **13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

## **14 - TRAVAUX PUBLICS**

## **15 - LOISIRS**

## **16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES**

**16.1** - Résolution pour autoriser l'achat d'un appareil d'analyse de laboratoire pour le suivi de la qualité de l'eau.

**16.2** - Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable.

## **17 - INCENDIE**

## **18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

## **19 - VARIA**

**19.1** - Vote de félicitations.

## **20 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

## **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2023-08-299**

**3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2023.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 août 2023 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière adjointe est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2023, tel que rédigé par la greffière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4 - CORRESPONDANCE**

**2023-08-300**

**4.1 - Demande de commandite à la première édition du tournoi annuel de pickleball.**

Attendu que le Pickleball Club d'Acton Vale soumet une demande de commandite pour le tournoi 2023 qui aura lieu du 15 au 17 septembre 2023 au Complexe Multisports Desjardins d'Acton Vale;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise le paiement d'un montant de 500 \$ à titre de commandite, payable à même le poste budgétaire 02-190-00-970, au Pickleball Club d'Acton Vale;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2023-08-301**

**4.2 - Demande de madame Alexandra Yerly - Fondation Terry Fox.**

Attendu que madame Alexandra Yerly désire organiser la 43e journée Terry Fox par un parcours tracé de 10 km, partant du parc Donald-Martin, en direction de quelques rues proches, piste cyclable et le sentier pédestre, le dimanche 17 septembre 2023 dès 9h, dans le but d'amasser des dons pour la recherche sur le cancer;

Attendu qu'une demande est également déposée pour tenir un barrage routier pour faire la collecte de dons au coin des rues Roxton et Acton, le dimanche 17 septembre 2023 de 9h à 14h, en cas de pluie, le samedi 16 septembre 2023 de 9h à 14h;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise madame Yerly à utiliser le parc Donald-Martin pour son activité, le dimanche 17 septembre 2023 dès 9h;

Que la Ville d'Acton Vale autorise madame Yerly à tenir une activité de levée de fonds au profit de la fondation Terry Fox à l'intersection des rues de Roxton et d'Acton, le dimanche 17 septembre 2023 de 9h à 14h, en cas de pluie, le samedi 16 septembre 2023 de 9h à 14h;

Que la sollicitation soit effectuée conformément aux dispositions du Code de sécurité routière;

Que la personne responsable de l'activité, doit avoir en sa possession, le permis délivré par la Ville et ce, tout au long de la tenue de l'évènement de sollicitation pour être montré, sur demande, à toute autorité le requérant;

Que la présente résolution soit transmise à la Sûreté du Québec;

Que l'utilisation du parc Donald-Martin n'est pas à usage exclusif à madame Yerly.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **5 - CONSEIL**

2023-08-302

### **5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.**

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'autoriser les dépenses et les paiements de ces dépenses, à même le poste budgétaire 02-110-00-310, des conseillères suivantes, pour le mois de septembre 2023 :

14 septembre 2023 Pierrette Lajoie	Déplacement/Journée de l'habitation "Le choix d'un toit pour la vie".	139.00 \$
14 septembre 2023 Annie Gagnon	Journée de l'habitation "Le choix d'un toit pour la vie".	95.00 \$

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2023-08-303

### **5.2 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif no.2 - Remplacement des vannes d'entrée au poste de pompage d'eau brute.**

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.2 relatif au remplacement des vannes d'entrée au poste de pompage d'eau brute;

Attendu la recommandation de monsieur Sébastien Labonté, ing., de la firme Pluritec;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 9 657.90 \$ plus taxes, à Filtrum Inc. à titre de paiement du décompte progressif no.2;

De financer cette dépense de 9 657.90 \$ plus taxes à même les fonds prévus au règlement d'emprunt 007-2020;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA à signer, pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.2 - Remplacement des vannes d'entrée au poste de pompage d'eau brute;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2023-08-304**

### **5.3 - Résolution pour autoriser l'achat de bancs de parc.**

Attendu que la Ville a fait l'acquisition de bancs de parc;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 4 759.97 \$ taxes incluses, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-700-10-000, à **Maglin Site Furniture Inc.** pour l'achat de bancs de parc;

De financer cette dépense à même les surplus accumulés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2023-08-305**

### **5.4 - Résolution pour autoriser l'achat d'un compresseur pour l'aréna.**

Attendu le bris d'un compresseur existant situé à l'arena;

Attendu l'urgence de remplacer cedit compresseur;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'autoriser une dépense de 24 850 \$ \$ plus taxes ainsi que le paiement à même le poste budgétaire 22-700-10-000, à **GNR Corbus** pour l'achat d'un nouveau compresseur;

De prévoir un montant de 4 000 \$ plus taxes pour l'installation et la livraison;

De financer cette dépense à même les surplus accumulés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **6 - RAPPORTS MENSUELS**

### **6.1 - Dépôt du rapport du service incendie.**

**Le conseil prend acte.**

## **7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX**

1. Greffe municipal et Cour municipale
2. Services culturels et sportifs
3. Travaux publics
4. Direction générale
5. Bibliothèque municipale
6. Urbanisme
7. Trésorerie

8. Incendie
9. Traitement de l'eau et épuration des eaux
10. Ressources humaines

**Le conseil prend acte.**

## **8 - DIRECTION GÉNÉRALE**

2023-08-306

### **8.1 - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL). - Volet redressement. - PROJET: Réhabilitation des routes McDonald et Tétreault.**

Attendu que le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL 2021-2025;

Attendu que la Ville d'Acton Vale doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet de réhabilitation des routes McDonald et Tétreault;

Attendu que la Ville d'Acton Vale choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante: "l'estimation détaillée du coût des travaux";

Attendu que la Ville d'Acton Vale autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants à signer cette demande;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celle-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports et de la Mobilité durable.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **9 - TRÉSORERIE**

## **10 - GREFFE MUNICIPAL**

## **11 - RESSOURCES HUMAINES**

2023-08-307

### **11.1 - Résolution pour autoriser l'embauche d'entraîneurs récréatifs et compétitifs pour le club de gymnastique Le Phoenix.**

Attendu qu'il y a lieu de procéder à l'embauche des postes d'entraîneurs pour la prochaine saison du club de gymnastique Le Phoenix d'Acton Vale;

Attendu la recommandation de la directrice ressources humaines et directrice générale adjointe, ainsi que celle du directeur des services culturels et sportifs;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser l'embauche des personnes suivantes, selon la description prévue à l'annexe des salariés occasionnels de la convention collective. Leur salaire sera celui prévu à la convention:

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Taux horaire</b>	<b>Nb d'heure</b>	<b>Durée</b>
Maélie Robichaud	Entraîneur récréatif intermédiaire	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Marie-Jeanne Paré	Entraîneur récréatif intermédiaire	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Audrey-Anne Charbonneau	Entraîneur récréatif intermédiaire	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Nelly Pelchat	Entraîneur récréatif intermédiaire	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Florence Breault	Entraîneur récréatif junior	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Sandrine Benoît	Entraîneur récréatif junior	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Juliette Dalpé	Entraîneur récréatif junior	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Clovis Gauthier	Entraîneur substitut récréatif junior	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Rose Bastien	Entraîneur substitut récréatif intermédiaire	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Taux horaire</b>	<b>Nb d'heure</b>	<b>Durée</b>
Kelly-Ann Timmons	Entraîneur compétitif	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Nelly Pelchat	Entraîneur compétitif	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Maélie Robichaud	Entraîneur compétitif	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Audrey-Anne Charbonneau	Entraîneur compétitif	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Évangéline Paquette	Entraîneur compétitif	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Clovis Gauthier	Entraîneur compétitif	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Sandrine Benoît	Entraîneur compétitif	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Meredith Nogues	Entraîneur substitut récréatif ou compétitif ET substitut chef	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Daphnée Timmons	Entraîneur substitut compétitif	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024
Rose Bastien	Entraîneur substitut compétitif	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour saison gymnastique 2023-2024

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2023-08-308**

### **11.2 - Résolution pour autoriser l'embauche d'une brigadière scolaire**

Attendu l'offre d'emploi qui a été publiée dans le journal La Pensée de Bagot et sur notre site Internet;

Attendu que nous avons reçu 3 candidatures et procédé aux entrevues avec ces 3 candidats potentiellement intéressants;



Attendu la recommandation de la directrice ressources humaines et directrice générale adjointe;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu:

D'autoriser l'embauche de madame Linda Quintal, à titre de brigadière scolaire, sous réserve de réussite de l'examen médical ainsi que de sa période de probation. Madame Quintal occupera un poste permanent à temps partiel selon la description prévue à l'annexe B de la convention collective. Son salaire sera celui de l'embauche d'une classe 1, tel que prévu à la convention collective.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**12 - COUR MUNICIPALE**

**13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

**14 - TRAVAUX PUBLICS**

**15 - LOISIRS**

**16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES**

**2023-08-309**

**16.1 - Résolution pour autoriser l'achat d'un appareil d'analyse de laboratoire pour le suivi de la qualité de l'eau.**

Attendu que l'usine de filtration nécessite l'achat d'un appareil d'analyse de laboratoire pour le suivi de la qualité de l'eau;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 9 878.54 \$ taxes incluses, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-400-10-000, à Veolia pour l'achat d'un appareil d'analyse de laboratoire pour le suivi de la qualité de l'eau

De financer cette dépense à même les surplus accumulés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**16.2 - Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable.**

Dépôt du rapport annuel sur la « Gestion de l'eau potable » pour l'année 2022.

**Le conseil prend acte.**

**17 - INCENDIE**

**18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

**19 - VARIA**

2023-08-310

**19.1 - Vote de félicitations.**

Le conseiller Raymond Bisailon propose et il est unanimement résolu de remercier tous les bénévoles et les organisateurs pour leur implication et leur participation active lors du Show de la Rentrée d'Acton Vale, qui s'est déroulé du jeudi 17 août au 19 août dernier.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**20 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 20 h 06.

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 06.

**21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et six minutes (20;06).

\_\_\_\_\_  
Éric Charbonneau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Jessica Bédard  
Greffière adjointe

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Renée Lajoie, trésorière adjointe, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Renée Lajoie  
Trésorière adjointe

\_\_\_\_\_  
Date